

Groupement Philatélique d'Aquitaine

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée sous le numéro W241001731

Préfecture de la Gironde

N° SIREN : 807 551 072 - Code APE : 9499Z

Fédération Française des Associations Philatéliques - Région XIV



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Samedi 25 novembre 2017 à Morcenx (40)

Présents :

François BEAUJEAN, Christian BERTRAND, Paulette BOUDON, Luc DELMON, Serge LEPREST, Josette PEDRERO, Michel PEDRERO

Excusés :

Michel BABLOT, Dominique TALLET, Françoise VALDENNAIRE, Jean-Marie VALDENNAIRE, Alain WAGNER

La réunion s'est déroulée à Morcenx, Salle de la Pailleuse, en présence de cinq adhérents du club. La présidente, Raymonde POIGT, souhaite la bienvenue aux participants. Elle est heureuse d'accueillir les membres du GPA et adresse ses remerciements au GPA pour sa démarche de proximité envers tous les clubs, y compris les 'petits'.

Ouverture à 10h00 par le président, après émargement des présents.

1 - Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion, après ajout des points 9 et 12 :

1. *Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion,*
2. *Point sur l'Assemblée Générale de Bazas le 3 mars 2018,*
3. *Point sur la Fête du Timbre,*
4. *Point sur les cadres d'exposition (lieux de stockage, disponibilité),*
5. *Questions sur le compte-rendu du Conseil Fédéral du 10 septembre 2017,*
6. *Formation Jeunesse aux nouveaux produits technologiques,*
7. *Présentation du projet des nouveaux statuts du GPA,*
8. *Propositions à débattre relatives aux expositions et aux jurés,*
9. *Point sur le site WEB,*
10. *Point sur les récompenses demandées pour l'année 2018,*
11. *Tirage des gagnants des jeux des bulletins n° 14 et n° 15,*
12. *Questions diverses, dont bilan des enquêtes sur les mallettes pédagogiques et les fournitures faites par le GPA.*

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2 - Point sur l'Assemblée Générale de Bazas le 3 mars 2018

Par l'intermédiaire de Alain Wagner, l'organisation de l'Assemblée générale le matin est OK. L'après-midi sera consacré à des échanges entre les associations fédérées du GPA. Que chaque club apporte ses fournitures.

3 - Point sur la Fête du Timbre

- Périgueux : Mairie. Cela se présente bien
- Castelnau de Médoc : 2 clubs locaux de la Gironde sont associés, La Marianne (St Médard en Jalles) et Las Abelhos (Le Haillan), cela se présente bien. Salle du Moulin des Jalles.
- Biscarrosse : Cela se présente bien, recherche de négociants en cours.
- Villeneuve-sur-Lot : Maison de la vie associative. 3 ou 4 voitures anciennes du club de vieilles voitures de Villeneuve seront présentées.
- Nay : Salle des mariages. Difficulté pour trouver une association de collectionneurs de véhicules anciens. La municipalité est OK pour la salle.

Demande au bureau pour inviter les 2 clubs de Gironde non GPA (AS.CO.FLAM.ES et Astrophil du GAPS) : accord à l'unanimité.

4 - Point sur les cadres d'exposition (lieux de stockage, disponibilité)

Présentation de la situation au 25 novembre : 7 clubs seulement ont répondu à l'enquête. Ajouter les informations données en séance : 50 cadres pour Pau. Villeneuve-sur-Lot possède 32 cadres et 10 simple face. Mourenx possède 7 cadres + 5 appartenant au club Las Abelhos. Tonneins possède 20 cadres.

5 - Questions sur le compte-rendu du Conseil Fédéral du 10 septembre 2017

Aucune question.

6 - Formation Jeunesse aux nouveaux produits technologiques

Depuis le Conseil Fédéral du 9 septembre, le projet de l'Adphile pour une formation sur les réseaux sociaux a été dévolu aux responsables Jeunesse. Le Groupement sera absent, aucune des trois animatrices jeunesse ne souhaitant engager de dépense au vu des informations actuelles fournies par la FFAP.

7 - Présentation du projet des nouveaux statuts du GPA

Tous les membres du CA ont reçu le document (version 3.0 du 23 novembre). Remerciements à ceux qui ont répondu.

Discussion en séance sur les précisions et corrections demandées par les relecteurs. OK pour les modifications. Le président du Groupement doit faire diligence pour envoyer le document corrigé à la FFAP et lui demander une réponse rapide en vue de la tenue de l'AGE le 3 mars.

8 - Propositions à débattre

- Offrir un trophée labellisé GPA à chaque organisateur de la Fête du Timbre, (thème automobile pour 2018 - 2019 - 2020 - 2021).
Le Groupement souhaite montrer et mettre en avant son action (son image) avec un lot -coupe, livre, médaille, ...- à remettre à un exposant. Chacun étudie l'idée et remonte au président ses propositions. Ce point sera à valider au prochain CA. Après un tour de table, 4 membres pour l'idée, 1 contre et 2 abstentions. Ne pas oublier l'aspect financement.
- Prise en charge éventuelle des jurés et élèves-jurés régionaux dans leurs déplacements hors région XIV. La règle actuelle est que les élèves jurés se déplacent à leurs frais. Concernant les jurés : prise en charge totale ou partielle des frais, procédure de défiscalisation des frais, ... ? Chacun étudie la meilleure forme de prise en charge et ce qui est faisable, à valider lors du prochain CA.
- Prise en charge des jurés lors des expositions compétitives de la région XIV. Les jurés hors région sont à traiter comme les jurés de la région. Quel niveau de prise en charge ? La subvention du Groupement devrait servir en priorité aux jurés (hébergement et repas en particulier). Les participants s'accordent sur le fait que la subvention devrait être versée après la manifestation sur présentation des justificatifs concernant la prise en charge du jury. A voir lors du prochain CA.

9 - Site WEB

Le nom de domaine du site a été conservé : le site est appelé à l'adresse « gpa-ffap.fr ». L'hébergeur ONE.COM nous a fait bénéficier de conditions tarifaires intéressantes pour la première année de fonctionnement. Par contre, par rapport à la présentation faite lors du dernier CA, un module de sécurité a été ajouté pour un coût annuel d'environ 20€.

Présentation de la maquette fonctionnelle du site sur la base des fonctions identifiées lors du dernier CA. Les participants sont satisfaits du résultat. Il reste à compléter les informations présentées. Chacun doit communiquer ses remarques/corrections/propositions au WebMaster (Thomas Granvaud) et à Luc Delmon d'ici la fin du mois de décembre 2017.

Luc Delmon est nommé à l'unanimité WebMaster adjoint.

Remarque : l'adresse mail du club de Morcenx est apmorcenx@laposte.net

10 - Point sur les récompenses demandées pour l'année 2018

Tour de table : demande de Villeneuve-sur-Lot, Mont-de-Marsan et La Marianne. Morcenx et Pau n'ont pas demandé actuellement. Le président fera un rappel la semaine prochaine

11 - Tirage des gagnants des jeux des bulletins n° 14 et n° 15

Tirage au sort fait sans tenir compte des réponses aux questions subsidiaires. Madame Raymonde Poigt s'est exécutée de bonne grâce pour le faire. Parmi les 14 bulletins réponse envoyés au président, les gagnants du souvenir philatélique « Nancy 2005 » sont : Luc Delmon, Louisa Hamon et André Lentin pour le bulletin 14, et ceux du souvenir philatélique « Voile 2007 » sont : Gérard Meunier, André Hamon et Annick Delmon pour le bulletin 15.

12 – Question diverses

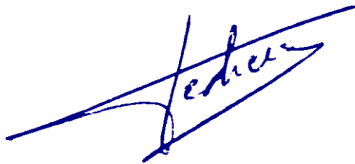
- Kakémonos : 2 Kakémonos sont actuellement au club Las Abelhos. 1 exemplaire sera laissé à Villeneuve et, l'autre au GPA pour la prochaine Fête du Timbre.
- Demande de Raymonde Poigt concernant les flyers jeunesse : pas d'information de la FFAP.
- Serge Leprest regarde pour l'organisation du CA en remplacement de celui du vendredi 27 avril qui est annulé à cette date.
- François Beaujean demande s'il est envisagé de reconduire l'opération Cartes Maximum pour la prochaine Fête du Timbre. OK de principe, à valider avec les deux membres absents. On partirait sur 30 jeux, selon les mêmes règles qu'en 2017.
- François Beaujean : pour un club qui organise une exposition, faut-il demander le patronage ou le parrainage. Le président le renvoie aux statuts et au règlement des expositions de la FFAP. Le sujet a

d'ailleurs été abordé lors du conseil fédéral du 10 septembre, voir réponse dans l'introduction du compte-rendu de ce conseil fédéral.

- Malette pédagogique : une soixantaine de courriers ont été faits et envoyés début avril à toutes les personnes recensées dans un document transmis par l'Adphile., Aucune réponse ! Pau, par des contacts directs, a eu 3 réponses mais sans suite.
- Fournitures GPA : 30 courriers ont été envoyés par le président fin août aux clubs du Groupement, afin de leur demander s'ils seraient intéressés par des produits philatéliques ou numismatiques fournis par le Groupement, qui agirait comme intermédiaire. Très peu de réponses, la plupart étant négatives : seules 2 personnes seraient intéressées ! Aucune suite donnée à cette proposition.
- François Beaujean : est chargé à l'unanimité de faire réaliser un tampon officiel pour le GPA en 3 exemplaires, logo plus texte, remis au président, au secrétaire et au trésorier.

Le président clôture la séance à 12h45.

Le président



Michel PEDRERO

Le secrétaire adjoint



Luc DELMON